

BILAN JAUNISSES Bourgogne 2024

- 1) Suivi des cicadelles
- 2 Prospections et outils numériques testés
- 3 Résultats des prélèvements

















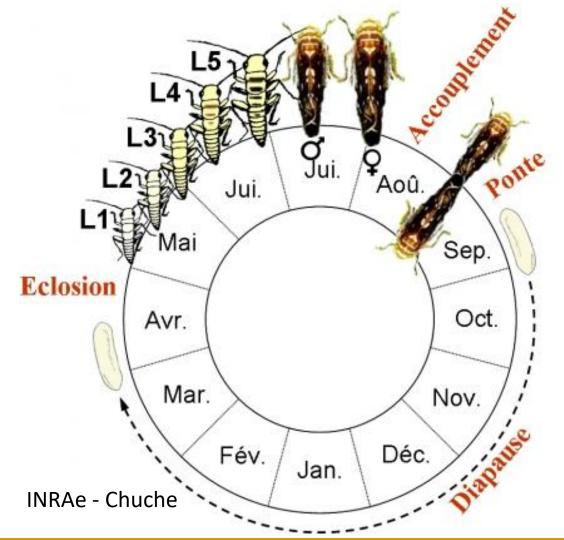








Rappel des éléments clés du cycle de la cicadelle de la Flavescence dorée



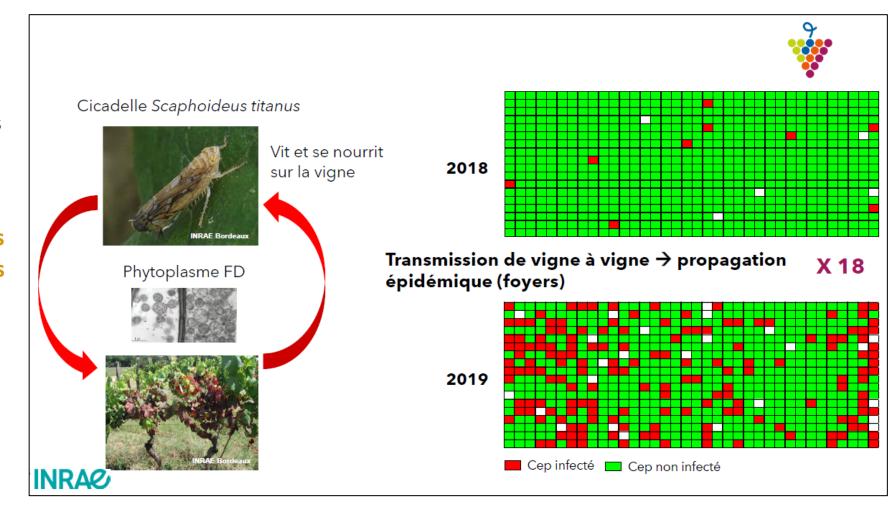


- 1 seule génération par an
- Insecte inféodé à la vigne
- Passe l'hiver sous forme d'œufs
- Les larves naissent saines (courant mai)
- 5 stades larvaires avant le stade adulte ailé qui apparaît entre fin juin et mi-juillet environ



Propagation de la Flavescence dorée

- Lorsque la cicadelle FD se nourrit sur un cep malade, elle devient infectieuse 1 mois après l'avoir piqué. Le phytoplasme se multiplie dans la cicadelle avant de rejoindre les glandes salivaires ⇒ toute prise de nourriture sera alors source de contamination (jusqu'à la mort de l'insecte) d'où des 1ers traitements environ 3 semaines 1 mois après le début des éclosions
- Coefficient de dispersion très important
- Les symptômes ne sont visibles qu'à partir de l'année suivant la contamination



Rappel des piliers de la lutte

Lutte obligatoire et collective basée sur 4 piliers

Ces mesures ne vont pas l'une sans l'autre et doivent être appliquées collectivement

2 Prospection du vignoble : détecter au plus tôt les ceps atteints

1 Plantation de matériel sain : ne pas introduire la maladie

3 Arrachage plants infectés : limiter les sources de maladie

<u>5ème pilier</u>: mesures prophylactiques concernant le transport de la cicadelle FD

via le matériel

数 - 数 - 数 - 数 <u>3</u>

4 Traitements insecticides: bloquer la dispersion par le vecteur



→ Impacts économiques, environnementaux et sociaux



Côte d'Or Nord Saône et Loire

Zones de lutte 2024 Côte d'Or Saône et Loire

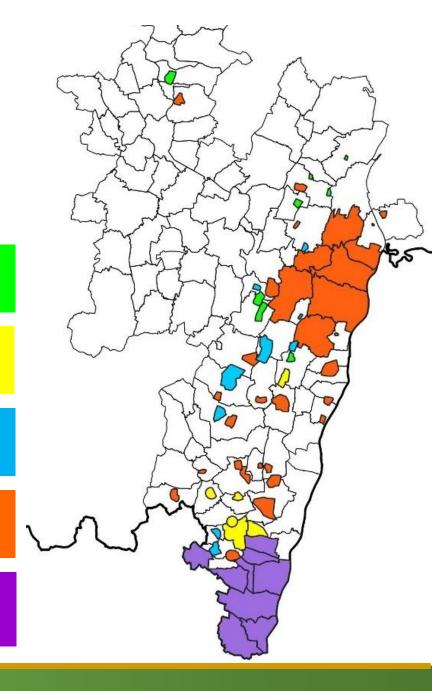
Pas de protection insecticide (2 ans sans FD)

Zones expérimentales 0 traitement avec mesures de prophylaxie renforcées

14-16 jours de protection : cas isolés en 2021 et/ou en 2022 sans FD en 2023

24 à 28 jours de protection : nouveaux cas 2023, foyers persistants

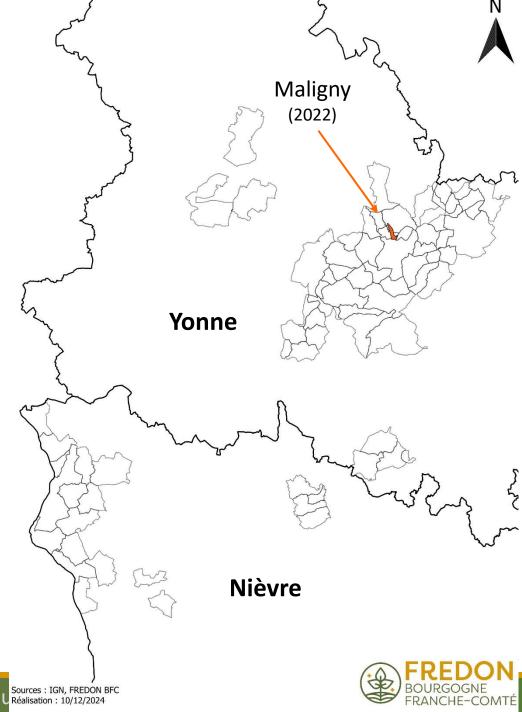
24 à 28 jours de protection + T3 en conventionnel sur adultes



Zones de lutte 2024 Yonne et Nièvre

24 à 28 jours de protection : nouveaux cas 2022, foyers persistants

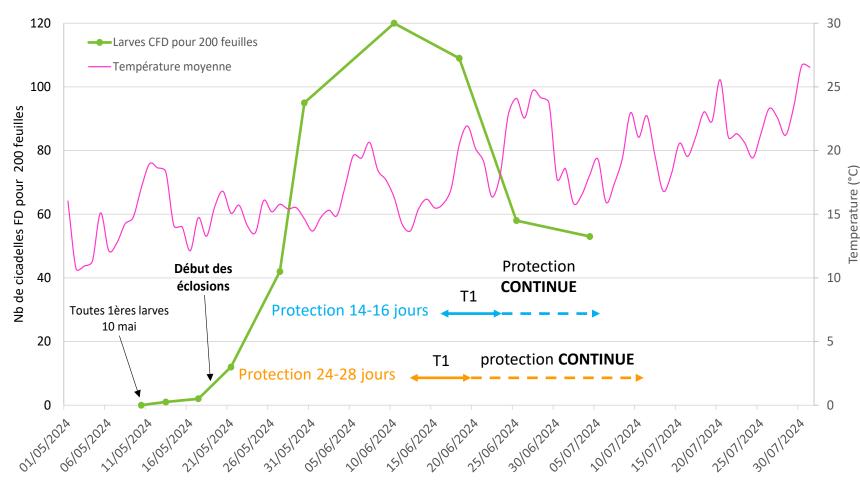
Plus de zone avec protection insecticide en 58 (3 ans sans FD)





Evolution des Cicadelles FD en 2024 et traitements larvaires

- Début des éclosions autour du 20 mai (comme en 2023)
- T1: du 13 au 20 juin pour les stratégies 24-28 jours et du 17 au 23 juin pour les stratégies 14-16 jours
- Traitements suivants en fin de persistance d'action des produits
- Importance d'une protection CONTINUE



Suivi des populations larvaires par comptages – Meursault (21)



Evolution des Cicadelles FD et traitements adulticides

- 1ers adultes: 15 juillet (29 juin en 2023), plus de 90 % d'adultes fin juillet
- T3 en conventionnel visant les adultes sur zone où protection 24-28 jours renforcée (9 communes du Sud 71) : 26 juillet au 6 août





Suivi des cicadelles FD adultes

2800

2400

2000

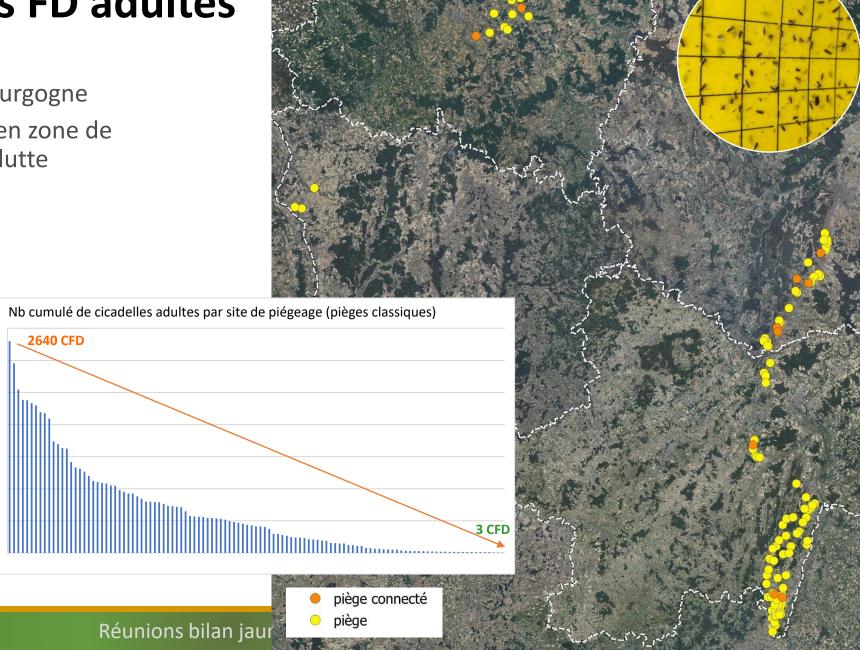
1600

1200

- 113 pièges répartis sur la Bourgogne
- Positionnés en secteurs FD, en zone de traitements et hors zone de lutte

10 pièges classiques doublés par des pièges connectés Advansee (comparaison relevés caméra/relevé œil humain)



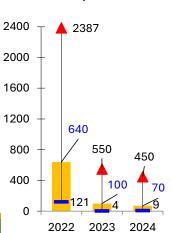


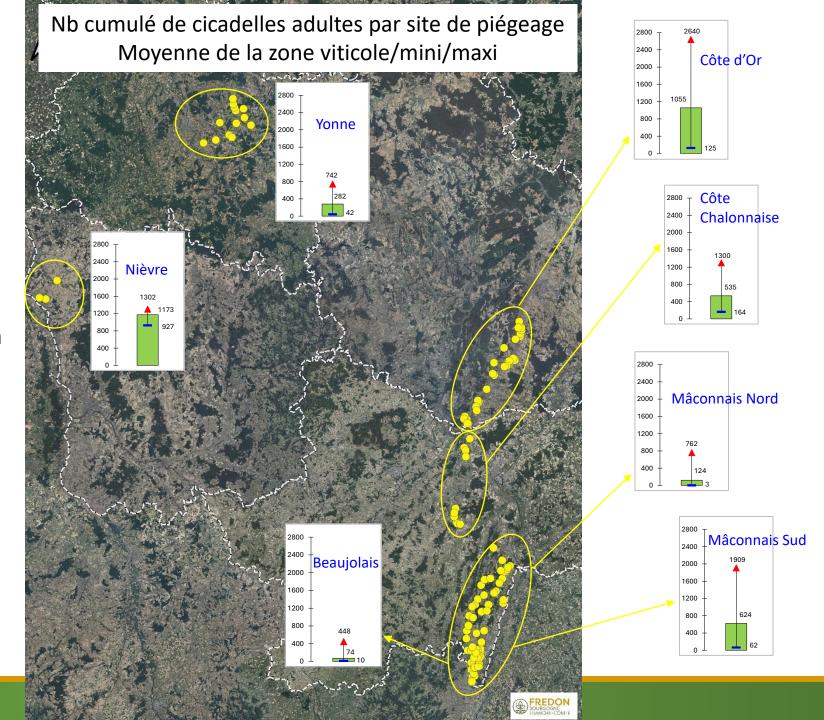


Suivi des cicadelles FD adultes

- Des niveaux de captures sensiblement équivalents à ceux de 2023 avec des cicadelles bien présentes en secteurs non traités (ou en 1ère année de traitement)
- Cumuls plus faibles dans les secteurs à pression insecticide plus forte
- Evolution du nombre de cicadelles adultes piégées sur la partie

Beaujolais









Prospections et outils numériques testés



Prospections précoces

du 17 au 25 juillet, une quinzaine de communes concernées

- 71 : communes entières de Fuissé et Mâcon Loché, secteur sur Vergisson, Clessé (engagements AP), Mercurey (improvisé)
- 21: secteurs sur Aloxe, Beaune, Chassagne, Corgoloin, Corpeau, Gilly les Cîteaux, Morey Saint Denis, Prémeaux Prissey, St Aubin, Volnay, Villars Fontaine
- 89 : secteur sur Maligny

Peu de symptômes de jaunisses notés lors des prospections précoces 2024

- ⇒ Une centaine de prélèvements (plus de 350 en 2023)
- ⇒ Erreurs d'identification

JUILLET 2024



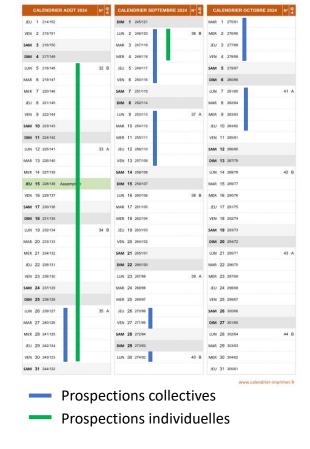


Prospections collectives

- Du 26 août au 11 octobre (encadrées + autonomie)
- La majorité des prospections a eu lieu avant vendanges
- Difficultés de mobilisation dans certaines communes
- Des parcelles non prospectées (mildiou, parcelles « sales », viticulteur absent, ...)
- Reconnaissance des symptômes encore compliquée localement (secteurs de rouge en 21 par exemple)







- **Expérimentation prospections individuelles**
- Communes de Chasselas et Prissé (3ème année), de Chardonnay, Davayé et Lugny (1ère année)
- Chaque exploitant surveille ses parcelles sur une période donnée et les résultats sont centralisés sur une même carte
- Une visite de contrôle (1/3 de la surface de la commune) permet de vérifier la qualité du travail effectué



Outils numériques pour le référencement des pieds de jaunisses

testés sur la campagne 2024



CARTOVIA TAIWA

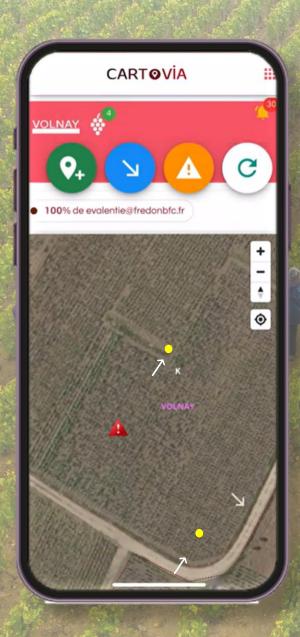
Objectif: remplacer la carte papier par une carte au format numérique.

- Visualisation cartographique et positionnement des ceps directement sur l'application
- 3 boutons :
- Ajouter un cep symptomatique.
- Ajouter une flèche de bout de rang.
- Symbole « alerte » pour les parcelles très touchées.
- Testé par la FREDON en prospection précoce sur Volnay.

Bilan : malgré un fonctionnement assez intuitif, l'utilisation manque encore de fluidité et de rapidité. Gros problème de GPS.



L'entreprise TAIWA a cessé son activité fin 2024. Le travail engagé avec la société ne pourra donc pas être reconduit.







L'entreprise TAIWA a cessé son activité fin 2024. Le travail engagé avec la société ne pourra donc pas être reconduit.

TAIWA

Assistant numérique vocal à destination des professionnels

- Testé par des viticulteurs en **prospections individuelles** sur Prissé.
- Formation des viticulteurs concernés en amont.
- Pas de visualisation cartographique directe, l'utilisateur signale ses pieds de jaunisse en appuyant sur un bouton « Jaunisse ».

Jaunisse 0

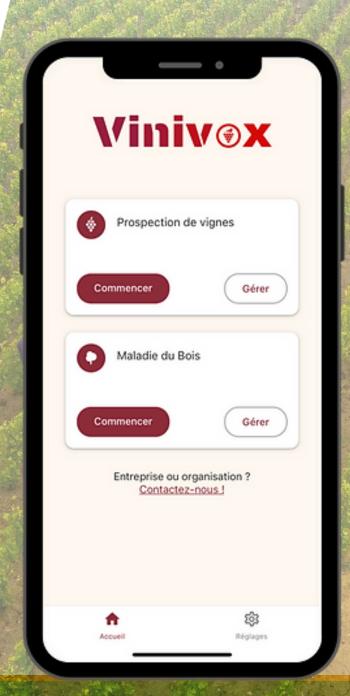
Bilan: les cartes créées à partir des données exportées ne sont pas exploitables → gros problème de GPS : les points sont <u>très mal</u> situés.













Boîtier de prospection

- 4 boîtiers mis à disposition pour l'expérimentation
 - Bouton $1 \rightarrow \text{cep de jaunisse}$
 - Bouton 3 → bout de rang
- Testé en prospection précoce sur Beaune → pas de ceps signalés sur le secteur.
- Testé en **prospection contrat** par la FREDON.
- Pas de visualisation cartographique sur le terrain, données exportées sous Qgis.

Bilan:

Les + : Boîtiers très simples d'utilisation. Précision du GPS intégré

Les - : Export des données (1 fichier par bouton et par boîtier)

1 boîtier par utilisateur → quelle perspective en prospections collectives ?





Situation à l'issue de la campagne 2024



Prélèvements



Particularité de l'année 2024 : Décalage important entre la sortie de Flavescence qui a eu lieu essentiellement en juillet voire début août et la sortie de Bois Noir qui a pu localement être importante courant septembre (après les prospections)

- Prélèvements étalés sur plus de 2 mois (de fin août à fin octobre)
- Conditions climatiques perturbées, vignes déjà en partie défoliées lors des prospections
 ⇒ tous les secteurs viticoles commencés en même temps d'où des prélèvements étalés dans le temps pour une même commune
- Nombreux arrachages courant octobre (Yonne surtout)

 prélèvements pas forcément répartis de façon homogènes

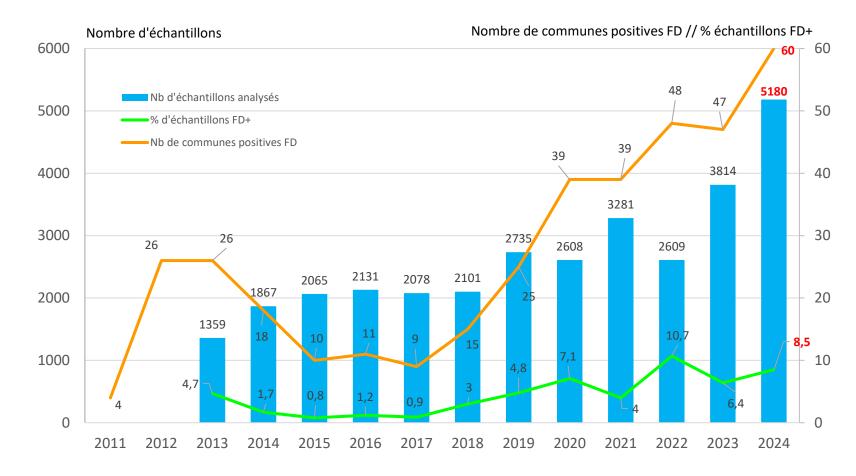
⇒ objectif des 5000 échantillons atteint

- Augmentation du nombre de prélèvements a permis de réaliser plus d'échantillons à la parcelle et de réduire le périmètre lors de regroupements de parcelles
- Les prélèvements sont réalisés sur les ceps les plus symptomatiques



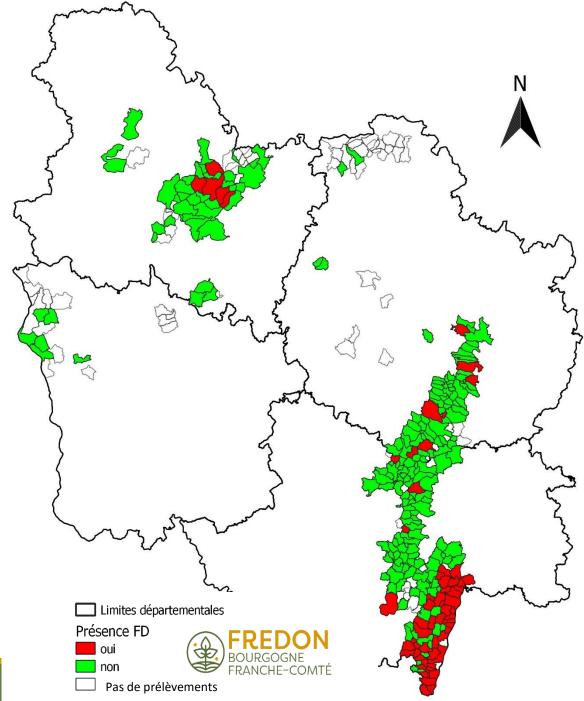
- **5180** analyses sur l'ensemble de la Bourgogne soit près de 34 % de plus qu'en 2023
- 439 échantillons positifs FD
- 4685 échantillons BN
- 402 échantillons positifs FD en Saône et Loire soit 82 % des échantillons FD+
- 60 communes positives dont 48 en Saône et Loire

Evolution du nombre de prélèvements communes contaminées/% échantillons FD+





- Communes en rouge : au moins un échantillon est sorti positif FD à l'analyse
- Communes en vert : pas de FD détectée sur les prélèvements effectués. Les prélèvements n'étant pas exhaustifs, il n'est pas possible de garantir une absence totale de FD

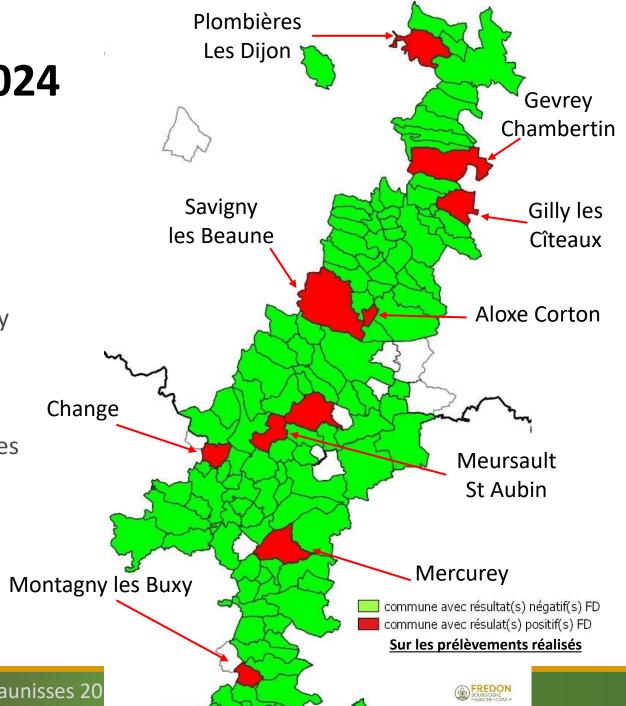


Côte d'Or

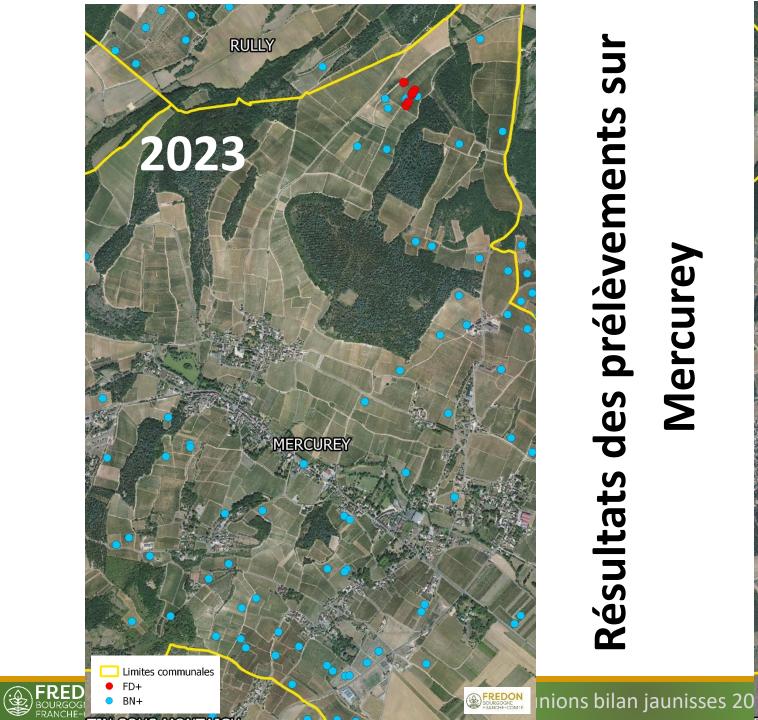
- Quelques cas isolés détectés
- 2 petits foyers (celui de Gilly les Cîteaux récurrent depuis 2020 et Savigny les Beaune)
- Pas de Flavescence détectée sur Prémeaux Prissey

Nord Saône et Loire

- Un cas isolé sur Montagny les Buxy
- Le foyer de Mercurey s'étend aux parcelles voisines
- Un petit foyer découvert à Change
- Pas de FD détectée pour la 3ème année consécutive à Chenôves
- Pas de FD retrouvée sur Rully



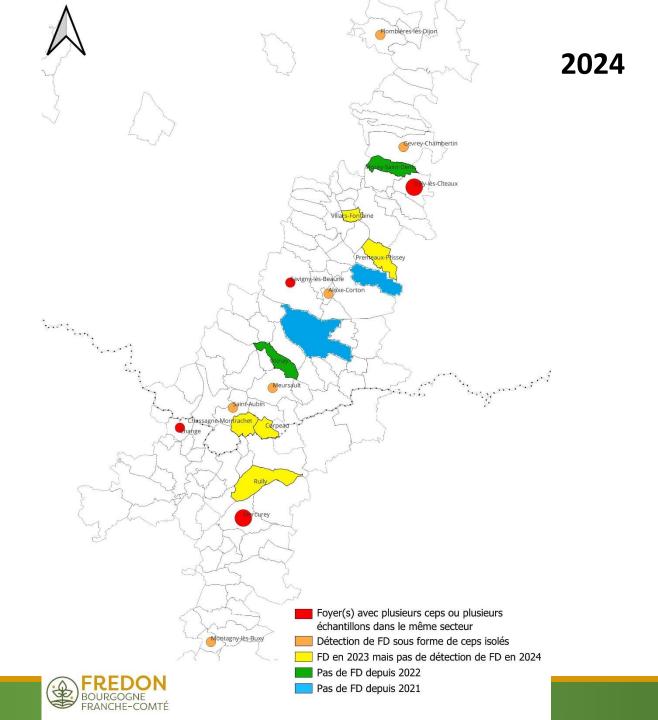




s des prélèvements s Mercurey Résult



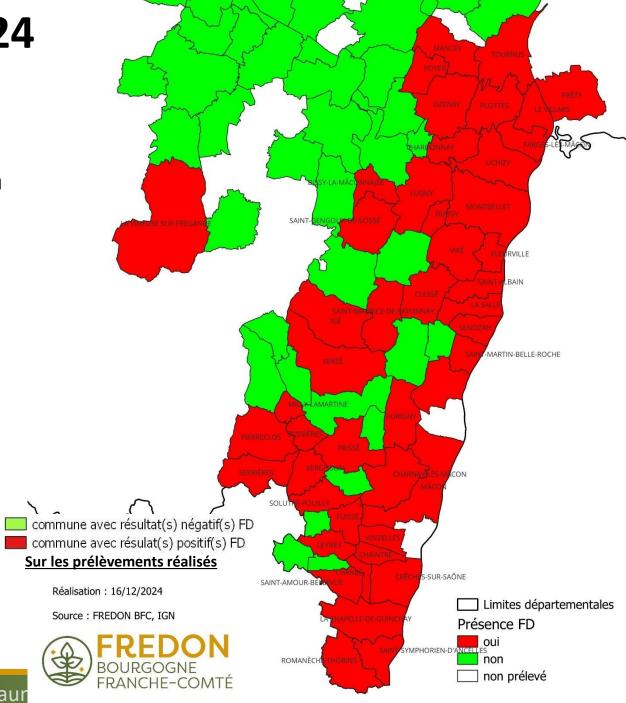
précisions sur les cas FD+ depuis 3 ans



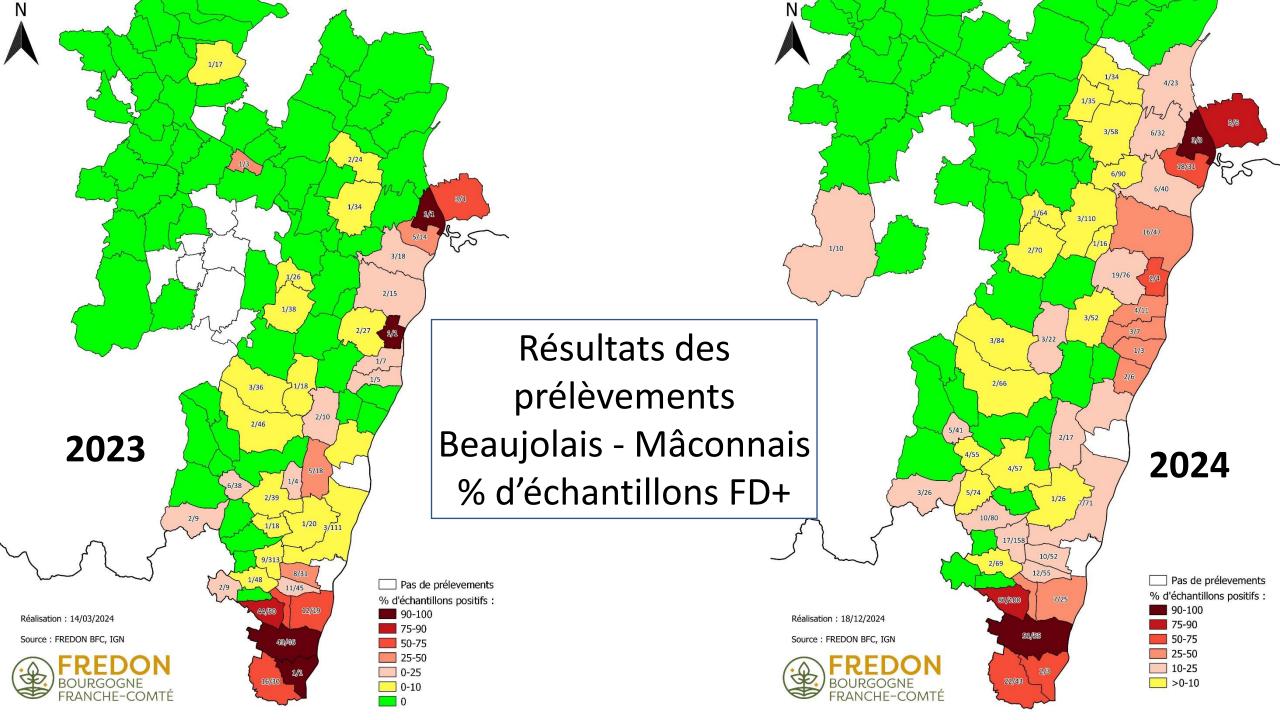


• Saône et Loire

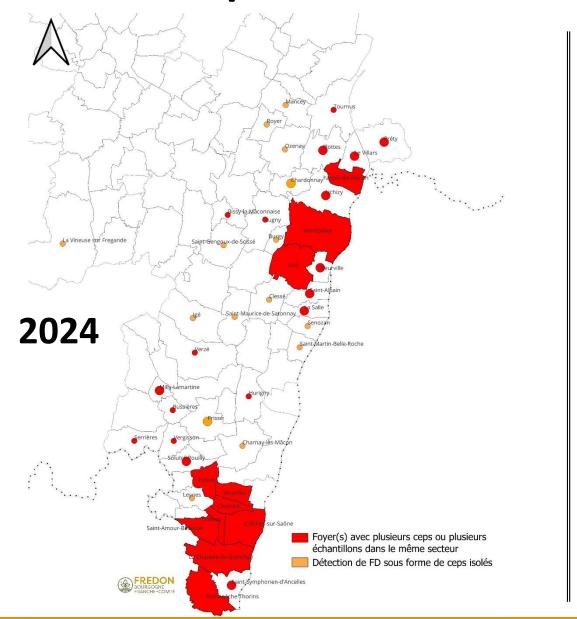
- La Flavescence est toujours fortement présente sur la partie Sud du département (Beaujolais/Mâconnais Sud)
- Poursuite de sa progression vers le Nord (Solutré-Pouilly, Vergisson, Milly Lamartine).
- Dans le secteur du Mâconnais Nord, le nombre d'échantillons positifs FD repart à la hausse de façon significative sur certaines communes (Farges les Mâcon, Montbellet, Viré) et des communes sans détection de FD depuis 1 ou 2 ans sont de nouveau concernées (Lugny, Plottes, Tournus par exemple).
- Un échantillon à la Vineuse sur Frégande dans le Clunisois.

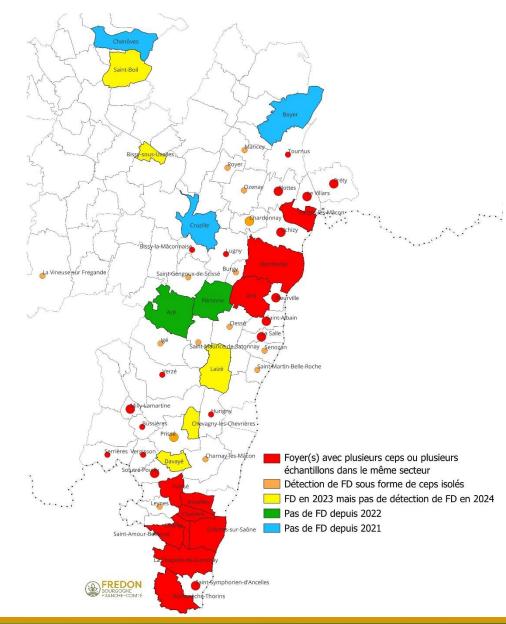


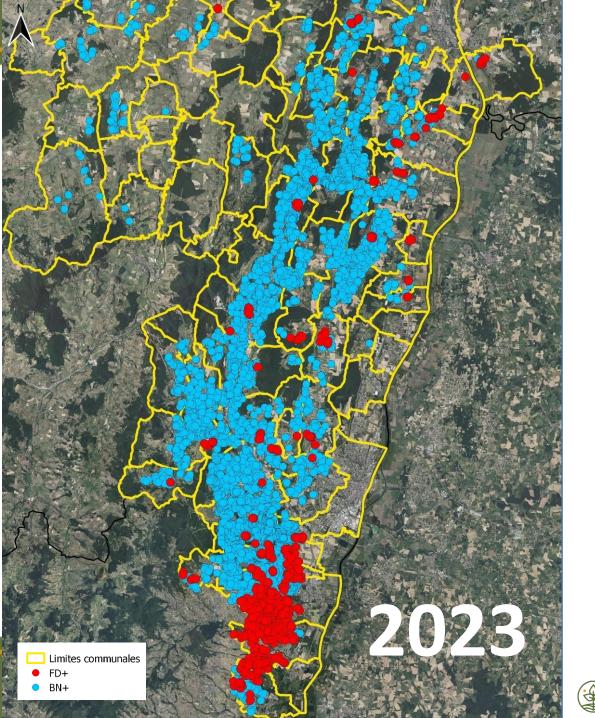




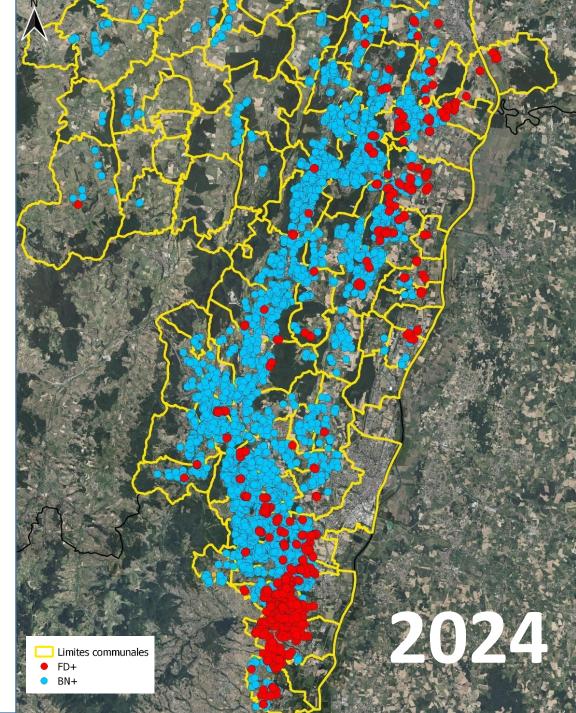
Résultats des prélèvements : précisions sur les zones FD+ depuis 3 ans



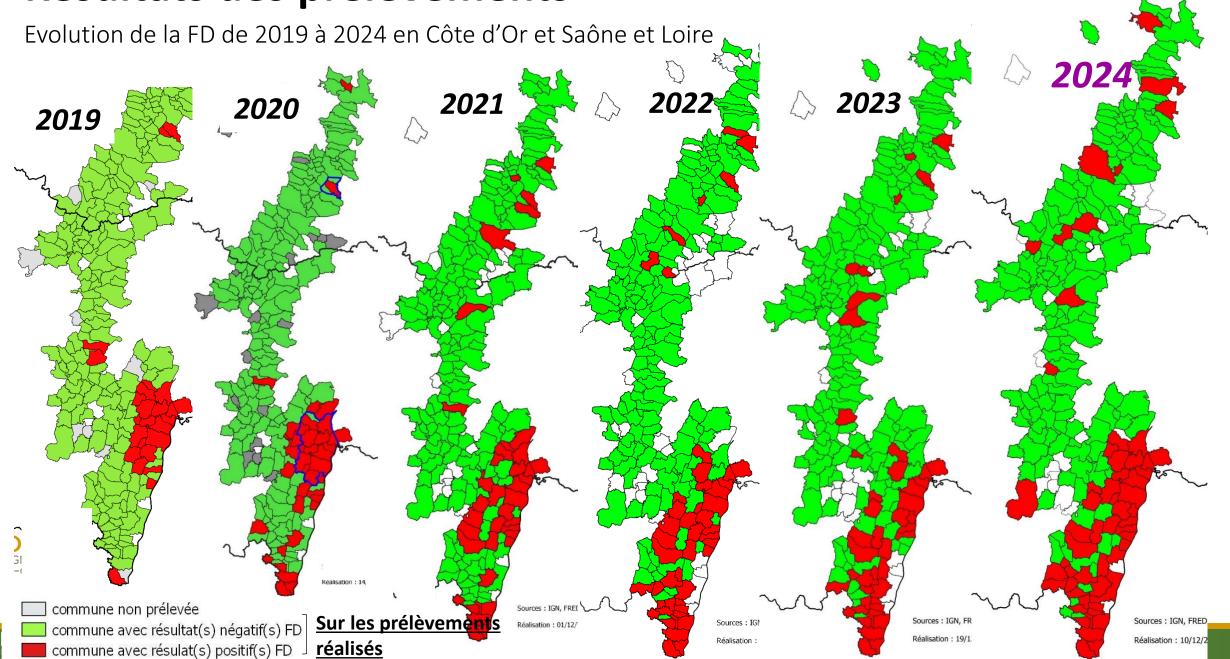




prélèvements Mâconnais Résultats des Beaujolais



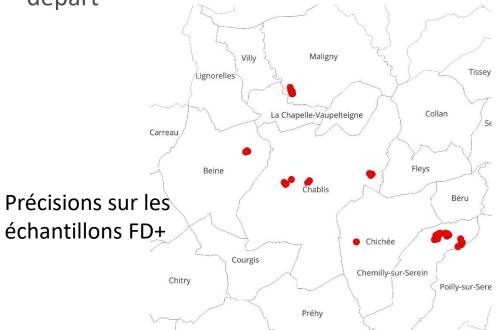


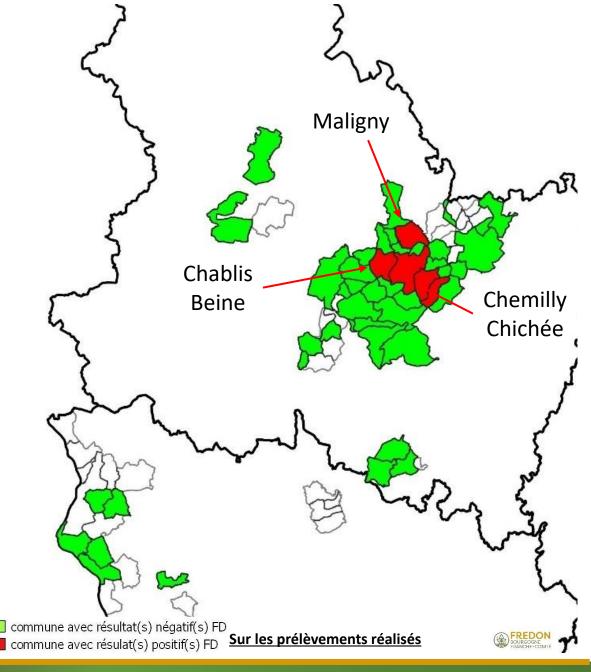


Yonne: la Flavescence ne concerne plus uniquement la commune de Maligny touchée depuis 2022 mais s'étend au-delà avec des échantillons positifs détectés sur les communes de Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée.

Sur Maligny, en revanche, FD se recentre sur la zone de

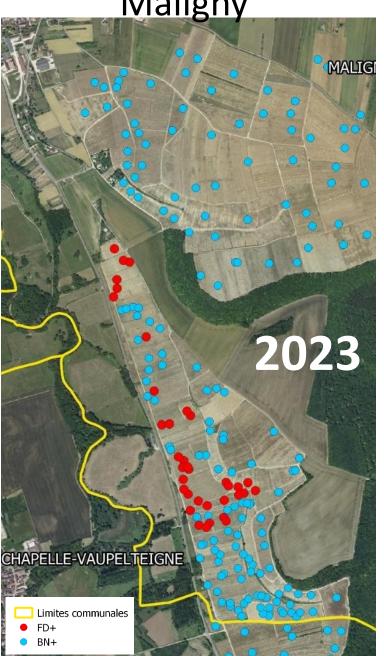
départ





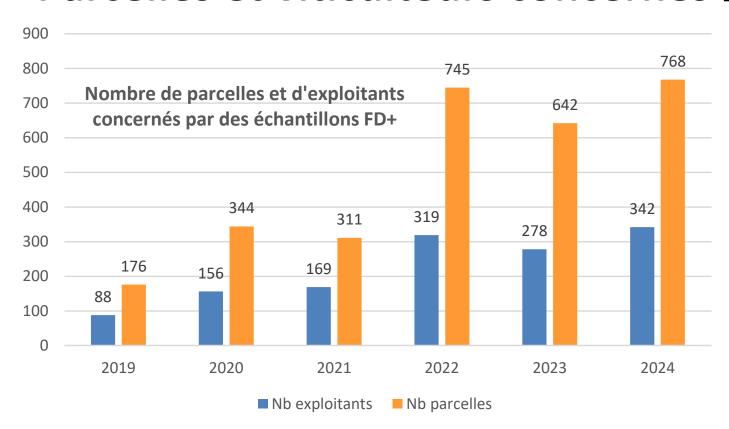


Résultats des prélèvements sur Maligny





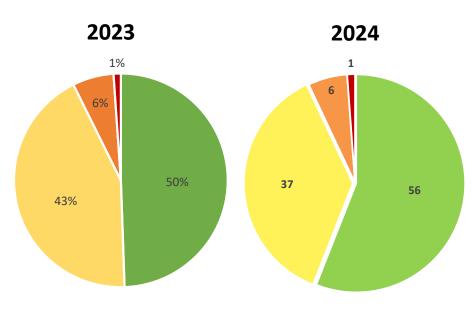
Parcelles et viticulteurs concernés par la FD



Plus de communes contaminées, plus d'échantillons positifs

⇒ Plus de parcelles et plus d'exploitants concernés

Tous les viticulteurs des nouveaux secteurs concernés ont été contactés par téléphone + courriers du SRAI pour rappel de l'obligation d'arrachage avant le 31 mars 2025



Pourcentage d'exploitants avec

- 1 parcelle FD+
- 2 à 5 parcelles FD+
- 6 à 10 parcelles FD+
- >10 parcelles FD+



Parcelles à risque 20 % FD

- Risque de dépasser 20 % de ceps FD dès la 1ère année ou en cumul sur 3 ans
- 6 parcelles comptées cep à cep
- 4 à St Amour, 1 à Chânes et 1 à Viré
- 1 parcelle concernée par l'arrachage obligatoire sur St Amour (60 ares), cumul ceps FD sur 3 ans > 20%
- Depuis le retour des arrachages obligatoires en 2022 : 2,8 ha concernés



Bilan de la campagne 2024 😵





- 60 communes concernées dont 9 nouvelles (3 en Côte d'Or : Gevrey-Chambertin, Plombières les Dijon et Savigny les Beaune, 2 en Saône et Loire : Change, La Vineuse sur Frégande et 4 dans l'Yonne : Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée)
- Les grandes tendances par département
 - Saône et Loire
 - Flavescence toujours fortement présente sur la partie Sud du département (Beaujolais/Mâconnais Sud) et poursuit sa progression vers le Nord (Solutré-Pouilly, Vergisson, Milly Lamartine).
 - Dans le secteur du Mâconnais Nord, le nombre d'échantillons positifs FD repart à la hausse de façon significative sur certaines communes (Farges les Mâcon, Montbellet, Viré) et des communes sans détection de FD depuis 1 ou 2 ans sont de nouveau concernées (Lugny, Plottes, Tournus par exemple).
 - En Côte Chalonnaise, on recense un cas isolé sur Montagny les Buxy et le foyer de Mercurey s'étend aux parcelles voisines.
 - Enfin, un petit foyer a été découvert à Change ainsi qu'un échantillon à la Vineuse sur Frégande dans le Clunisois.



- <u>Côte d'Or</u>: quelques cas isolés détectés ainsi que 2 petits foyers (celui de Gilly les Cîteaux récurrent depuis 2020 et Savigny les Beaune). A noter l'absence de Flavescence sur les prélèvements effectués sur Prémeaux Prissey. A suivre
- Yonne : la Flavescence ne concerne plus uniquement la commune de Maligny touchée depuis 2022 mais s'étend au-delà avec des échantillons positifs détectés sur les communes de Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée

Augmentation du nombre d'échantillons donc plus de ceps prélevés donc situation vis-àvis de la FD mieux appréhendée

Evolution pas favorable de la FD en 2024, notamment en Saône et Loire (Mâconnais Sud et Nord) et dans l'Yonne ainsi que quelques foyers ponctuels à surveiller Objectif des 5000 échantillons atteint possible car prospections avant vendanges



« L'expertise végétale pour la santé de l'environnement »



Merci de votre attention

Siège: 1 rue Jean Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE

Site d'Ecole Valentin: Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât E – 25480 ECOLE VALENTIN